

# ***LA GAZETTE SAINT-PAULOISE***

---

***Janvier 2014***





## MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

Nous arrivons à la fin du mandat. Je ne fait pas le bilan, chacun jugera les bons ou mauvais choix de celui-ci.

Je m'adresse à vous pour la dernière fois. Je ne me représenterai pas aux prochaines élections. C'est un choix personnel annoncé au conseil en juin. Je le confirme dans cette gazette. Cela n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, mais je suis heureux d'avoir accompli cette fonction de Maire, très prenante mais exaltante aussi. Je remercie les membres du conseil de m'avoir suivi tout le long du mandat.

En décembre, les travaux de l'extension de l'école ont commencé. Je pense « enfin ». C'est l'aboutissement d'un long cheminement. Sauf imprévu, le chantier sera terminé pour juin, la rentrée 2014 se fera avec les nouveaux locaux. Il y aura un plus grand confort avec des classes plus spacieuses, la garderie sera au même niveau, celui de la cour du bas ; la cantine étant dans la classe du haut. Avec le changement des rythmes scolaires, ces anciennes classes pourront aussi accueillir les animations. L'organisation vue avec les élus, les enseignants et les parents du RPI est bien avancée.

Dans les pages suivantes, les associations vous informent de leurs activités. Leur vivacité est une force pour notre commune. Je les félicite.

Le travail au niveau du secrétariat a beaucoup évolué au cours de ces six ans avec la dématérialisation auprès des administrations. Nous avons su nous adapter, étant même parmi les premiers. Pour un meilleur fonctionnement, qui demande de ne pas être interrompu dans cette activité, la mairie sera fermée au public le jeudi après-midi.

Au 1<sup>o</sup> janvier naîtra la communauté de commune du QUERCY BLANC, réunion des communautés de Castelnau-Montratier et Montcuq. Pour notre quotidien, il n'y aura pas de chamboulement, le fonctionnement des 2 communautés étant relativement semblable et elle est de taille modeste. Il faudra la faire fonctionner aux côtés des grosses communautés qui se créent dans le reste du Lot autour de Cahors, Figeac et le Nord du département et le désengagement des services de l'Etat. Il faudra uniformiser la gestion des écoles, petite enfance, centres loisirs, etc. Ce sera un gros chantier pour les élus issus des élections municipales de mars.

Mais n'oublions pas la convivialité. La municipalité vous invite à partager la galette des rois le :

***dimanche 12 janvier 17h au foyer rural***

**Au cours de la cérémonie, nous honorerons Roger GISBERT qui a été nommé Maire Honoraire de la commune par le Préfet suite à la demande du conseil municipal pour ses 37 ans de Maire.**

Avec les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous

Bonne année 2014

*Jacques PERIE*

## S O M M A I R E Janvier 2014

Mot du Maire et Voeux  
Informations diverses  
Encart : validité carte d'identité / CESU  
La vie à l'école / Association de Parents d'Elèves  
La parole aux associations :  
Foyer Rural  
St Paul à la rue  
Sans Club / Zumba  
USSP Foot  
Génération Mouvement  
Club du Sourire  
Chasse  
Chœur d'artichaut  
Nouveaux arrivants / Etat civil

*En couverture* : Intergénération – les enfants de l'école devant la crèche au goûter du Club du Sourire

**INFORMATIONS DIVERSES**

◆ **Permis de construire :**

Au cours du 2° semestre, il a été déposé en mairie

- 11 demandes d'urbanisme
- 7 demandes de permis de construire
- 4 demandes de certificats d'urbanisme.

◆ **VOIRIE:** programme terminé pour cette année

◆ **Horaires d'ouverture services :**

**Mairie :** Tel: 05 65 21 93 34

Du lundi au mercredi : 14h-17h

Vendredi : 14 h-17h

Samedi : 9h-11h

*Attention, à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, le secrétariat de mairie sera fermé au public le jeudi après-midi.*

**Permanence élus :** mardi de 17h à 19h

**Agence postale communale :** Tel : 05 65 21 98 00  
du lundi au vendredi 9h15 – 12h30

**Garderie école :** 7h30 – 8h50 et 16h20 – 18h30

◆ Horaires d'ouverture **déchetterie CASTELNAU**

Lundi- mardi: 14h-18h. Samedi : 14h-17h30

Mercredi- vendredi: 9h-12h (fermée le jeudi)

◆ Horaires d'ouverture **déchetterie LALBENQUE**

Mardi-samedi : 9h-12h (fermée le lundi)

Mercredi- jeudi- vendredi: 14h-18h

◆ Horaires d'ouverture **déchetterie CAHORS**

8 h- 12 h et 13 h30-18h30 : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (jusqu'à 18 h)

13 h30-18 h30 : mardi

**LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**Nous souhaitons la bienvenue à :**

- \* Vanessa DELRIEU « Le Bourg »
- \* Madame Dominique PIGREE et Monsieur Dominique BOUCHARA « Pisseby »
- \* Madame et Monsieur Françoise et Thierry MAUPIN « Rouquette »
- \* Jessie SAVOYEN « Les Fontanettes »

**ETAT CIVIL 2° SEMESTRE 2013**

● **Carnet rose\_et bleu**

-Maïly MARECAILLE est née le 7 juillet 2013 à Cahors chez Julie et Julien MARECAILLE, domiciliés « Le Levat ».

-Eva PREVOT est née le 15 octobre 2013 à Cahors, chez Céline LAOUT et Julien PREVOT, domiciliés « Bois De Vis »

*Nos félicitations aux parents  
et tous nos vœux aux Bébés.*

● **Carnet blanc :**

- le 29 juin 2013 a été célébré le mariage de Emilie COMBEBIAS, domiciliée à CAHORS avec Marc SOLER, domicilié à Cahors. Ils restaurent une grange dans le village.

- le 7 septembre 2013 a été célébré le mariage de Agnès DEVIANNE, domiciliée à « Lamadeleine », avec Benjamin JANOT, domicilié à Lacapelle, commune de Cahors.

- le 21 septembre 2013 a été célébré le mariage de Cindy VILLAR, domiciliée « Rivière Longue », avec Sébastien VIE, domicilié à Septfonds.

Tous nos vœux aux mariés.

● **Carnet noir :**

- Jean-François FAISANT est décédé à Négrepelisse, à l'âge de 56 ans, le 10 août 2013. Il était domicilié « Combel Del Flot ».

Nos condoléances à la famille

**A l'école élémentaire de St Paul de Loubressac**

En 2004, lors de mon premier article pour le journal communal, je débutais comme cela, « la nouvelle année scolaire a donc commencé le jeudi 26 août 2004 avec 29 élèves inscrits dans les 2 classes ..... Aujourd'hui, l'effectif des 2 classes est de 45 élèves et il sera de 47 élèves en janvier 2014. Ceci témoigne de la vitalité démographique St Pauloise et Flaugnacoise.

Le projet d'extension de l'école exprime, aussi, pleinement ce dynamisme de la commune de St Paul de Loubressac.

A l'école, les élèves ont montré leur assiduité et leur volonté au travail lors des activités quotidiennes. Ils se sont aussi confrontés aux autres, à d'autres cultures grâce aux sorties scolaires :

-Participation à la remise du premier prix départemental des écoles fleuries à l'école maternelle de Flaugnac et plantation d'un cerisier

-Participation au «Prix des Incorruptibles », prix national de littérature.

-Sécurité routière à l'école de Pern pour les élèves de cycles 3.

- Concert « Jeunesses Musicales de France » à Cahors avec « Amalgama trio » .

*Trois percussionnistes ont proposé une découverte festive des riches traditions des vallées andines d'Amérique latine. L'histoire incroyable de ce continent, bâti sur une triple identité indienne, européenne et africaine, se raconte à travers ses instruments insolites et ses musiques ancestrales et métissées.*

- Projection par ciné Lot du film d'animation "Un monstre à Paris".

Puis comme le veut la tradition le Père Noël arrêtera son traîneau à l'école, et à n'en pas douter il contentera les enfants avec des cadeaux.

Nous terminerons cette année dans la joie et la bonne humeur avec le Club du Sourire dans le cadre des rencontres entre les générations.

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2014.

Rumeau Stéphan (instituteur)

**A.P.E. : Saint-Paul / Flaugnac  
Compte rendu de la réunion du 30/09/2013**

Chers Parents,

Pour cette première réunion, 18 familles étaient représentées et nous tenons, avant tout, à vous remercier de cette mobilisation dans l'intérêt de « nos chers petites têtes blondes » !

Les points suivants ont été abordés :

◇ **Le bilan financier :**

Étiquettes	Débit Euros	Crédit Euros	solde
Belote	1542,79	2125,82	583,03
cotisation		224	224
subvention		770	770
Versement école	2145,51		-2145,51
repas 2011/2012	165		-165
fête des écoles	1803,02	3078	1274,98
CALENDRIER	492,75	1084	591,25
INTERETS		45	45
REMISE BQ	1531,2	1531,2	0
Lâché de ballons	197,26	317,05	119,79
divers	8		-8
<b>Total général</b>	<b>7885,53</b>	<b>9175,07</b>	<b>1289,54</b>

Nous vous rappelons que les bénéfices de l'association sont reversés aux écoles afin de les aider dans leurs diverses activités et/ou sorties scolaires et cela représente environ 1/3 de leurs ressources.

◇ **Les belotes :**

Cette année 4 belotes sont prévues :

les vendredis 18/10/13 et 17/01/13

les samedis 29/03/14 et 24/05/14

Nous comptons toujours sur les bonnes volontés pour apporter un coup de main : organisation, rangement de la salle, confection de gâteaux...

◇ **Les nouveaux projets :**

**Les torchons :** cette année l'APE lance un nouveau défi aux instituteur(trices) et aux enfants : réaliser leur autoportrait. Tous les dessins sont imprimés sur un torchon (couleur crème et dessins en rouge) qui est vendu 6 euros l'unité. Il reste encore quelques exemplaires à vendre ! (si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Caroline au 06 85 32 31 40 !)

**Une kermesse :** pas de lâché de ballons pour 2014 mais à la place, une belle kermesse ! La date n'est pas encore déterminée mais la période oscillera entre avril et mai et sur un dimanche. Notre prochaine réunion portera essentiellement sur l'organisation et toute idée de stands sera la bienvenue....

◇ **Informations :**

L'APE a décidé qu'il n'était plus nécessaire de vous demander de cotisation, donc pas de cotisation pour 2013/2014...

**Rappel de la composition du bureau :**

Caroline LAPORTE, présidente

Estelle MOERMAN, secrétaire

Fabrice TROUSSEL, comptable

*Pour toute information, vous pouvez contacter*

*Caroline à l'adresse mail suivante :*

*carolinehugon@yahoo.fr*

## FOYER RURAL : QUEL AVENIR ?

### Le mot du président :

Exceptionnellement ce semestre, nous ne ferons pas un résumé de toutes les activités du Foyer Rural de St Paul, qui ont été importantes comme d'habitude et qui démontrent le dynamisme associatif, ce dont nous nous réjouissons. Aussi, nous souhaitons revenir sur la vie même de notre association et les incompréhensions et interrogations qui sont ressorties de l'Assemblée Générale du 20/09/2013.

En préambule, nous voudrions rappeler l'origine et les buts d'une association Foyer Rural. Issus de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, fondée en 1946, les Foyers Ruraux ont pour but le développement et l'animation en milieu rural et s'inscrivent de ce fait dans l'un des grands mouvements d'éducation populaire en France. Cinq principes affirment l'engagement citoyen des associations d'éducation populaire ancrées dans les territoires :

- ◇ Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ;
- ◇ Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ;
- ◇ Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ;
- ◇ Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ;
- ◇ Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

L'éducation populaire se définit en complément de l'enseignement scolaire formel et en lien avec l'éducation permanente pour :

- ◇ Se cultiver tout au long de sa vie et sous des formes accessibles à chacun
- ◇ Transmettre à l'autre mais aussi... apprendre de l'autre
- ◇ Permettre à chacun de prendre sa place dans la société (éveiller les consciences, encourager la prise de responsabilité...)
- ◇ Favoriser l'accès à diverses activités : lire, jouer, danser, chanter, sortir...
- ◇ Apprendre à débattre, partager et construire ensemble.

Pour un certain nombre d'entre nous, l'image du «Foyer Rural» se confond surtout avec celle d'un gestionnaire d'une salle municipale louée pour des activités particulières ou associatives. En quoi l'association « Foyer Rural » est-elle le lieu d'échanges et

de travail en commun des associations existantes ? Doit-elle l'être ? Comment aujourd'hui est-il possible de créer ou de lancer de nouvelles activités dans la commune ? Sous l'égide du Foyer Rural ? En créant à chaque fois, une nouvelle association ? Quels sont les moyens humains, financiers qui peuvent promouvoir de nouvelles initiatives ?

Une réflexion s'impose. Que voulons-nous faire de l'association « Foyer Rural » dans le paysage associatif de St Paul ? Est-il en trop ? A quoi sert-il ? Souhaite-t-on le faire vivre ? Comment ? Avec quels projets, quelles contributions ?

Pour y réfléchir, le bureau de l'association «Foyer Rural» lance une initiative sous la forme d'une Journée de Réflexion Thématique ouverte à toutes les associations et aux habitants de St Paul de Loubressac. Les idées, réflexions, projets pouvant sortir de cette journée seront pris en compte et pourront faire l'objet de projets d'avenir, débattus au sein de l'association sous des formes à déterminer, et à minima, lors de sa prochaine assemblée générale.

Aussi, avec le soutien financier du Conseil Régional pour l'initiative participative et citoyenne que le festival « St Paul à la Rue » initie au sein de notre village, sur l'initiative du Foyer Rural et avec l'appui de l'association «Arc en Ciel théâtre » nous vous proposons le dimanche 2 février 2014, de nous retrouver et d'échanger ensemble...

- Le matin : Une conférence populaire : qu'est ce qu'un « Foyer Rural » ?
- Le midi : Un repas convivial
- L'après midi : Un Théâtre-Forum à partir des questions qui nous occupent.

Nous espérons être nombreuses et nombreux ce jour là ! En attendant, nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2014 !

Festival « Saint Paul à la rue » 2013



*A titre d'exemple, une proposition  
d'animation communale globale, qui fait son chemin.*

## le FESTIVAL « ST PAUL A LA RUE » - Bilan 2013

Un grand merci aux villageois et autres bénévoles pour le festival St Paul à la rue 3ème édition du 1er juin 2013. Nous sommes heureux de constater le fort succès de cette troisième édition auprès du public, la forte implication des bénévoles dans l'organisation de ce festival et les relations établies avec les associations locales et nos partenaires.

Le public est venu très nombreux, dépassant toutes nos attentes.

Pour plus d'informations, allez voir le site internet : [www.saintpaulalarue.fr](http://www.saintpaulalarue.fr).

Un petit film monté par Téléfigeac est également en ligne : <http://www.telefigeac.com/fr/musicvideo.php?vid=daf5eb723>

Afin de financer le festival et animer le village, nous avons également organisé en février 2013 une journée « Jouer et rire à la rue » qui a rassemblé 33 enfants. Journée très conviviale pour notre plus grand plaisir, renouvelée le 8 décembre 2013 avec une nouveauté : un jeu de l'oie géant. Une quarantaine d'enfants ont participé.

Un week-end festif et culturel a également été organisé fin mars au profit du festival.

Le samedi 23 mars, l'atypique formation acoustique de quatre musiciens "L'Oiseau moqueur" a rassemblé une cinquantaine de spectateurs.

Le lendemain, Loïc Bayle de la compagnie Chœur d'Artichaut a présenté "Préambule", une forme clownesque en cours de création, sur l'histoire d'un gars, qui écrit son spectacle ... Merci à Chœur d'Artichaut qui nous a offert ce spectacle au profit du festival.

Enfin, nous avons accueilli à nouveau le groupe TELL MAMA le 6 décembre 2013 : 70 spectateurs sont venus swinguer avec nous... vivement la prochaine !

### Pour 2014, quelques projets :

- ◆ 26 avril 2014 : « Chocolat à la rue » 3ème édition.
- ◆ 7 juin 2014 : Vide - grenier animé d'un apéro - concert

Nous espérons vous trouver nombreux pour ces prochaines manifestations. Tous les bénévoles sont évidemment les bienvenus.

*COLLECTIF St Paul à la rue*

## ASSOCIATION SANS CLUB ST PAULOIS

Comme chaque année le 15 Août nous avons organisé notre journée Vélo-Rando Pétanque .

Les cyclistes ont accueilli de nouveaux participants et ont encore une fois sillonné les routes du Quercy.

Les randonneurs ont découvert le circuit de la Lupte, malgré quelques côtes tout le monde a retrouvé le casse-croûte !!!

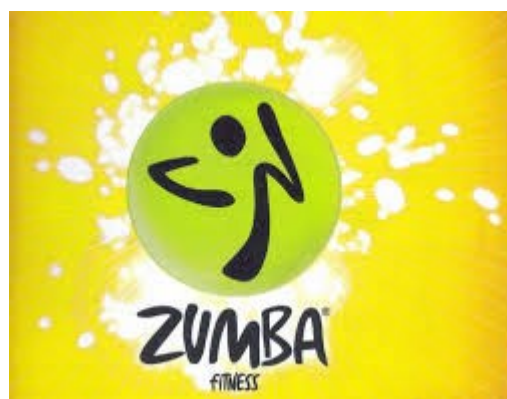
Le repas terminé les plus courageux ont disputé quelques parties de pétanque avant de terminer la journée par une soirée cinéma en plein air.

Nous remercions tous les participants et leur disons à bientôt pour le feu de la ST-JEAN

*Le Bureau*

\* \* \* \* \*

## Nouveau sur Saint Paul de Loubressac



Tous les mercredis soir de 19h30 à 20h 30 cours de ZUMBA au Foyer Rural de Saint Paul.

La Zumba combine des éléments d'aérobic et de danses latines .

Les cours se déroulent dans la bonne humeur et le rythme.

Déjà une trentaine d'inscrites ont adopté le mouvement.

UNION SPORTIVE SAINT PAULOISE



*Joueurs et dirigeants de l'USSP vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014*

Nous vous remercions pour votre générosité manifestée lors du passage des joueurs pour le calendrier ainsi que la Mairie de Saint Paul de Loubressac, vos dons nous sont précieux et symbolisent votre engagement et votre soutien pour notre association.

Vous avez remarqué sur le calendrier les entreprises Saint Paulaises et autres qui épaulent votre club de foot, merci de leur réserver vos projets futurs.

Nous venons d'achever la première partie du championnat et notre équipe se classe pour l'instant dans le haut du tableau sur une poule de 10 équipes en 1<sup>ère</sup> division, et en bonne position au challenge du Fair-play pour l'instant,

Nous ne sommes plus en compétition en ce qui concerne les coupes, mais nous nous concentrons cette année davantage sur le championnat de 1<sup>ère</sup> division.

L'entente des jeunes avec le club de Quercy Blanc est maintenue avec des jeunes en U9, U11 et U13 et nous remercions tous les accompagnateurs, les vétérans sont toujours aussi présents et nous les remercions de leur motivation.

Nous espérons que la seconde partie de la saison sera aussi abondante que la première et souhaitons donner du plaisir à tous ceux qui s'investissent bénévolement ou financièrement autour du club ainsi qu'à notre public toujours aussi fidèle et enthousiaste.

BONNE ANNEE 2014

Merci à tous,

LE BUREAU



**« Les Aînés Ruraux »  
deviennent « Générations Mouvement »**

On les a longtemps appelés « clubs du 3<sup>ème</sup> âge » ... Implantés au fil du temps dans chacun de nos villages ruraux, ils ont contribué à l'animation de la vie communale – au même titre que les clubs sportifs, les comités des fêtes ou d'autres associations – et au maintien d'un tissu social dans les campagnes où les risques d'isolement, surtout pour les personnes âgées, sont grands.

Soucieux de ne pas se replier sur eux-mêmes, ni de s'enfermer dans une image de « clubs de retraités », ils sont devenus « Les Aînés Ruraux », en renonçant à toute référence à l'âge pour l'admission de leurs adhérents et en élargissant leur action bien au-delà des traditionnels repas et concours de dictée, de belote ou de pétanque. Sans négliger le « bien vieillir » et la défense des conditions de vie des retraités, ils ont cherché à développer des actions plus solidaires et intergénérationnelles, par exemple auprès des enfants des écoles, jouant ainsi peu à peu un rôle moteur dans les liens familiaux, sociaux et culturels.

Inspirés des principes démocratiques de la loi 1901 sur les associations, fédérés sur le plan départemental et national, ils sont progressivement devenus le 1<sup>er</sup> mouvement associatif de France (qui compte actuellement plus de 750 000 adhérents, 9 000 sur le département), ce qui leur permet d'être présents, écoutés ou consultés, dans de nombreuses instances nationales et internationales.

Aujourd'hui, « Les Aînés Ruraux » prennent le nom de « Générations Mouvement », pour mettre en avant dans leur appellation cette ouverture à toutes les générations et à tous les territoires (il y a des clubs d'aînés ruraux « urbains » !), tout en conservant l'esprit fédérateur de leur origine et les valeurs qui les animent : une gestion démocratique, un attachement au bénévolat, une éthique de solidarité, respect, tolérance et partage, une liberté d'action et un engagement citoyen.

Le Club du Sourire St Paulois est affilié à la Fédération des Aînés Ruraux depuis sa création officielle en 1998 (même s'il existait bien avant !) et donc maintenant à Générations Mouvement depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire d'octobre 2012.

Etre fédéré, c'est une façon d'être solidaire, c'est aussi élargir son horizon tout en gardant sa liberté ; c'est la possibilité de participer à des actions communes avec d'autres clubs du secteur. En témoignent par exemple la réussite de la journée de retrouvailles des seniors à Castenau en septembre dernier, ou la mise sur pieds de voyages inter-clubs de plusieurs jours, la participation à des compétitions départementales ou régionales ...

Le Club du Sourire n'oublie pas pour autant les relations avec les autres associations de la commune, sources de rencontres et d'échanges grâce à leur diversité : membre du Foyer Rural, il n'hésite pas à participer activement aux différentes actions proposées pour animer le village, en sollicitant la présence de ses adhérents. C'est donc avec plaisir, sans état d'âme et confiant dans son avenir, qu'il souhaite à Générations Mouvement une longue vie et beaucoup de réussite pour 2014 !

### **Les activités du Club du Sourire (Aînés Ruraux)**

Le Club du Sourire Saint-Paulois s'est réuni pour son Assemblée Générale annuelle dans la salle du Foyer rural le jeudi 03 octobre 2013. Après la présentation et le vote des différents rapports statutaires, la réunion s'est terminée par un goûter chantant, animé par Odette Pradines.

Traditionnellement cette assemblée générale inaugure la reprise des activités pour notre association.

Le calendrier du premier semestre est particulièrement chargé.

Nous avons commencé par l'habituel repas à thème, le samedi 19 octobre : nous nous sommes retrouvés



120 personnes autour de l'excellent couscous préparé par le traiteur Chabalière, pour une soirée dansante où tout le monde a pu apprécier la sympathie et l'énergie du musicien Francis Devaux, bien connu dans les thés dansants de la région.

Les activités ordinaires ont aussi repris leur cours : réunions mensuelles le dernier vendredi du mois, atelier d'initiation informatique chaque vendredi matin (hors vacances scolaires).

Et l'année s'est terminée par le goûter de Noël avec les enfants de l'école, une rencontre devenue maintenant traditionnelle où s'échangent poèmes et chansons entre les papis-mamies et les petits-enfants. Proposées par Alain comme en 2012 (cf. photos de couverture et ci-dessous pour le goûter chantant), la crèche animée et ses décorations automates ont été pour les petits et les grands source d'émerveillement.



L'année nouvelle commencera par la Galette des rois, le vendredi 10 janvier 2014 : c'est aussi le moment de renouveler son adhésion au Club du sourire ; l'assemblée générale n'a pas souhaité augmenter cette année le tarif de la cotisation qui reste à 14 euros.

Bien sûr nous vous attendons tous pour le grand LOTTO de fin janvier (dimanche 26 à partir de 14h.), avec de nombreux lots variés et les crêpes et gâteaux maison.

Sans oublier la soirée Carcasses de canards qui aura lieu le samedi 1er mars.

Nous projetons aussi, avec les autres clubs du secteur, un voyage de cinq jours en Cantabrie (côte atlantique de l'Espagne) pour le mois de mai, et en ce qui concerne notre club un voyage d'une journée début juin.

Alors à bientôt sans doute avec nous pour l'une ou pour l'autre de ces animations, et bonne année 2014.



## Comité des fêtes de Saint Paul

Voici le calendrier des dates festives pour l'année 2014 pour le plus grand plaisir de nos Saint Paulois et Saint Paulaises.

- ◆ Le concours de « surprise » aura lieu le 09 Mars 2014.
- ◆ Le buffet campagnard aura lieu le 10 Mai 2014.
- ◆ La fête votive du village se déroulera les 12 et 13 Juillet 2014.
- ◆ Les 2èmes olympiades le 13 septembre 2014.

En espérant vous voir aussi nombreux que les années précédentes

Le Comité des Fêtes vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2014 .



Toutes les personnes intéressées seront accueillies chaleureusement par le Comité des fêtes de St Paul, vous pouvez nous contactez au :

- 06.61.01.07.53 (Margaux Faisant : Secrétaire).
- 06.83.62.79.34 (Cécile Mathieu : Trésorière).
- 06.74.28.32.90 (Hélène Périé : Présidente).

Amicalement,  
*le Comité des fêtes de St Paul*

## Comité des fêtes de Saint-Etienne

- Tous les jeunes du comité, à l'aube de cette nouvelle année, tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux diverses activités offertes en 2013.
- En 2014 ces festivités auront lieu le dimanche 3 août.

*Le comité*

## L'ASSOCIATION CHŒUR D'ARTICHAUT

05.65.22.28.16/06.45.19.15.13 / [choeurdartichaut@live.fr](mailto:choeurdartichaut@live.fr)



Chœur d'artichaut continue à semer ses graines artistiques avec l'objectif de participer à l'animation du village et de proposer ses activités à tous dans une dynamique de partage.

### Les ateliers /2 fois par mois au foyer rural

- Un atelier de clown le jeudi soir rassemble 6 adultes qui s'initient à cet art dans le plaisir et la bonne humeur.
- Un atelier conte le lundi soir accueille 10 adultes qui jouent le jeu de se plonger dans le récit et de raconter des histoires.

Les ateliers sont ouverts :

Bienvenue à tous les curieux !

### La Petite Troupe/Stage théâtre enfants

Le spectacle 2013 « Nomade » a participé à donner une belle animation dans nos campagnes au printemps dernier ; la petite troupe a joué à Lhospitalet, Capmié, Castelnau Montratier, St Paul.

Et la Petite Troupe s'agrandit : Lors des vacances de la toussaint nous avons accueillis deux groupes ; celui des habitués (qui ont maintenant bien grandi !) - ces jeunes ont repris le travail pour une nouvelle création collective avec enthousiasme ;

Et un petit groupe d'enfants (5 ½ -11ans) qui ont découvert le théâtre lors de ce stage.

Les prochains stages auront lieu pendant les vacances du 10 au 14 Mars et du 28 au 2 Mai 2014. Là aussi, bienvenu à tous les enfants et/ou les jeunes désireux de goûter au plaisir de la scène.

Membre du nouveau collective l'Abreuvoir, nous avons proposé une journée à Flaugnac « La rentrée des arts » qui a rassemblé du monde autour de la pratique des arts pour tous.

**Nouveau spectacle compagnie Chœur d'Artichaut : « Prémable »** offert au st paulois : tout juste sorti d'une résidence de création en Alsace; Loïc Bayle a joué vendredi 13 décembre au foyer rural. Nous étions une bonne cinquantaine à rire avec « Didier Josine » et ses personnages impromptus !

### Prochainement :

- Le vendredi 23 Mai, la compagnie proposera un cabaret théâtral à st paul qui réserve bien des surprises.
- L'association fera son Assemblée Générale le vendredi 28 Février à 21h00.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux artistes Anne Lise Vouaux Massel et Mélanie Pérol qui viennent de nous rejoindre.

Le bureau (Nathalie Périé Trésorière et Béatrice Courtiade Présidente) ainsi que tous les membres actifs et les acteurs associés vous souhaitent de bonnes fêtes !

**\*\* SOCIETE DE CHASSE SAINT-PAULOISE \*\***

**\*\*\* La chasse à la cartouche \*\*\*** a officiellement démarré depuis l'ouverture de la saison de chasse 2013/2014.

. Soutenue par l'ADEME et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, cette filière de recyclage des cartouches issues de la chasse a été initiée cette année dans les 8 départements de la région.

. Désormais, c'est à chaque chasseur de conserver ses cartouches usagées, de fusil comme de carabine, afin de les déposer en fin de saison dans le sac mis à la disposition de la société de chasse.

. Afin de collecter un maximum de cartouches, le relais des responsables associatifs est primordial, n'hésitons pas à rappeler l'intérêt de ce geste de tri à nos chasseurs.

. Je compte sur vous, sur votre volonté d'agir pour la préservation de l'environnement et sur votre volonté de montrer une fois de plus que les chasseurs savent se mobiliser pour les bonnes causes!



\*\*\*\*\*

Nous voilà arrivés au terme de l'année 2013.

Quelques dates à retenir de nos manifestations de début d'année :

- concours de belote des samedi 22 mars, 19 avril et 17 mai 2014.
- repas traditionnel des chasseurs le samedi 08 février 2014 (ouvert à tous).

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé au foyer rural.

Soixante-quinze faisans (3 x 25) seront lâchés aux dates mentionnées sur l'imprimé du règlement intérieur.

Quarante-deux colliers *piun de chasse* chevreuils nous ont été attribués pour la saison 2013/2014.

Dix colliers pour les tirs d'été aux brocards ont été honorés.

A ce jour, 05 sangliers ont été prélevés lors de nos battues du dimanche.

Quelques recommandations à nos amis chasseurs à l'aube de cette nouvelle année, respectez les distances de tir ( 150 m de toute habitation, même hangar agricole), respectez les clôtures et cultures, et surtout manipulez votre armement en respectant les règles élémentaires de sécurité.

En attendant de nous retrouver pour le traditionnel banquet des chasseurs, la Société de Chasse vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour 2014.

Le Président  
B. LONGUET

# DU NOUVEAU pour les particuliers



## ■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>



Chèque emploi service universel

Le portail officiel de l'emploi entre particuliers a été officiellement lancé le 5 décembre dernier.

Que vous soyez à la recherche d'un salarié à domicile pour vous ou vos parents âgés, d'un mode de garde pour votre enfant ou que vous vouliez connaître les métiers au service de particuliers, [www.net-particulier.fr](http://www.net-particulier.fr) vous accompagne.

Selon votre besoin et à chaque étape-clé de la relation de travail, le site vous apporte des conseils illustrés d'exemples concrets. Pour une information plus « pointue », vous êtes orienté vers les sites spécialisés référents dans le secteur de l'emploi entre particuliers.

Prenez dès maintenant le temps de découvrir Net-particulier.fr



Le Portail Officiel  
du Particulier Employeur  
et du Salarié

